

Montpellier, le 05 janvier 2022

Élections professionnelles 2022 : des victoires historiques pour SUD éducation !

A l'issue des élections professionnelles qui se sont déroulées du 1er au 8 décembre, SUD éducation progresse partout, de la maternelle à l'université et des instances départementales aux ministères. La représentativité de SUD éducation, déjà acquise dans notre département, dans les universités montpelliéraines et dans l'enseignement supérieur et la recherche, s'étend désormais aussi à l'académie et à l'ensemble de l'Education nationale. Ces résultats octroient à SUD éducation des moyens renforcés, nécessaires à son action syndicale dans l'ensemble du secteur de l'éducation, de la maternelle à l'université. C'est une victoire historique pour notre syndicalisme combatif et solidaire !

SUD éducation se renforce dans l'académie et le département

Au niveau académique, le scrutin est marqué par trois victoires pour SUD éducation.

Tout d'abord, SUD éducation retrouve son **siège en CSA académique** après 8 années d'absence. Avec 6,97% des suffrages exprimés et 1399 voix, le vote pour SUD éducation a progressé de 31% en quatre ans dans l'académie de Montpellier !

Ensuite, SUD éducation entre dans la **Commission consultative paritaire (CCP) des AED et AESH** : avec 229 voix soit 13% des suffrages, SUD éducation s'affirme comme le troisième syndicat des AED et AESH et remporte un siège.

Enfin, ces bons résultats académiques se confirment en Commission administrative paritaire académique (CAPA) : SUD éducation, qui bénéficiait d'un siège en CAPA certifié-es, élargit son assise électorale en obtenant **un siège à la nouvelle CAPA** qui couvre l'ensemble du personnel du 2nd degré avec 529 voix et 6,39% des suffrages exprimés.

Dans le département de l'Hérault et tout particulièrement dans le premier degré, la progression de SUD éducation est plus éclatante encore. En **Commission administrative paritaire départementale (CAPD) de l'Hérault**, SUD éducation obtient un deuxième siège et s'impose comme le troisième syndicat chez les professeur-es des écoles avec 444 voix, soit 16,44% des suffrages exprimés. C'est près du double du score obtenu en 2018 pour une progression et un résultat historique. Pour le **CSA départemental**, anciennement nommé CTSD, SUD éducation conserve son siège. Enfin, nous obtenons un siège à la **Formation spécialisée santé et sécurité au travail (F3ST départementale)**, qui reprend les attributions du CHSCT.

Dans les instances ministérielles, des sièges partout pour SUD éducation

SUD éducation retrouve le siège au CSA du Ministère de l'Éducation nationale (MEN) qui avait été perdu en 2014. En dépit d'une participation en baisse, SUD éducation progresse aussi bien en nombre de voix qu'en proportion des suffrages exprimés (20 553 voix et 5,09% des suffrages). Ce résultat est le plus déterminant pour l'attribution de nos moyens syndicaux, qui étaient très affaiblis depuis 2014.

Au CSA du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), **SUD éducation et SUD Recherche EPST conservent leur siège commun** avec 3651 voix correspondant à 7,45% des suffrages exprimés. C'est une proportion des votes en hausse par rapport à 2018, dans un contexte de participation extrêmement faible où la déconnexion entre les scrutins locaux et le scrutin national a rendu ce dernier illisible pour les collègues, en plus d'être techniquement rédhibitoire.

Dans les universités, une implantation qui progresse et des scores spectaculaires pour SUD éducation

SUD éducation confirme son ancrage à l'Université de Montpellier, conservant son **siège au Comité social d'administration de l'établissement (CSA-e)**, avec des résultats particulièrement bons à la Faculté des Sciences, ancienne Université Montpellier 2.

À l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, SUD éducation était entré au Comité technique d'établissement à l'issue des élections professionnelles de 2018. Ces élections de 2022 marquent une nouvelle progression. **SUD éducation obtient un 2e siège au CSA d'établissement (CSA-e)**, 4 sièges sur 6 en Commission consultative paritaire des agent-es non-titulaires (CCP-ANT) et les 3 sièges de la filière Bibliothèque en Commission paritaire d'établissement des agent-es titulaires (CPE). Le nombre de voix pour SUD éducation progresse de 160% par rapport à 2018 et SUD éducation obtient des résultats exceptionnels : 20,11% des voix au CSAe, 51,1% des voix en CCP Catégorie A, 100% de participation et de votes pour la candidate SUD éducation en CPE filière Bibliothèque Catégorie B.

Des victoires qui confirment la dynamique de SUD éducation

Ces résultats électoraux reflètent tout d'abord **un bilan syndical dont nous pouvons être fier-es** : accompagnement des collègues et des équipes face aux hiérarchies maltraitantes, travail syndical de terrain au quotidien dans les écoles et les établissements, stages de formation massivement suivis, participation active aux luttes dans notre secteur de l'éducation, engagement dans les mobilisations interprofessionnelles, soutien aux luttes antifascistes, antiracistes, écologistes et féministes.

Ils confirment ensuite **la dynamique de SUD éducation** : dans la rue, les cortèges SUD éducation et Solidaires sont parmi les plus fournis, tandis que dans nos écoles et nos établissements, un nombre important de collègues ont rejoint SUD éducation ces dernières années, à rebours du marasme ambiant et du recul généralisé de l'engagement collectif.

Enfin, ces victoires ont été rendues possible par **l'effort collectif accompli par l'ensemble des adhérent-es de SUD éducation** qui ont voté et fait voter pour SUD éducation, en dépit des obstacles techniques et de l'incompétence de l'institution : non-inscription sur les listes électorales, adresses professionnelles inconnues ou multiples, notices de vote non-délivrées. SUD éducation remercie l'ensemble des collègues qui ont apporté leur suffrage aux listes et candidatures SUD éducation et ainsi garanti la pérennité d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Des perspectives pour le syndicalisme de lutte

Par-delà la progression de SUD éducation, ces élections professionnelles marquent le renforcement du bloc CGT/FSU/SUD dans les instances de représentation du personnel de l'Education nationale et dans celles de l'enseignement supérieur et de la recherche, face aux syndicats soumis aux ministères. Le recul numérique de ces derniers, et le soutien croissant aux organisations porteuses d'un syndicalisme de réelle défense de nos droits collectifs, sont d'autant plus importants au moment où se profile la lutte pour la défense de nos retraites. **SUD éducation engagera pleinement ses moyens syndicaux dans la lutte à venir pour nos retraites, lutte fondamentale pour la défense de nos conditions d'existence et de notre dignité.**

**SUD - Solidaires est représentatif
sur les 3 CSA ministériels :**

- ✓ **CSA éducation nationale**
- ✓ **CSA ESR**
- ✓ **Jeunesse & sports**

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires

MERCI

**Pour une autre école,
Pour une autre société,**